

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

MAIRIE  
DE  
BARBEZIEUX-ST-HILAIRE

N°2026\_ARR\_008

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

## EXTRAIT

des Registres des Arrêtés du Maire  
de la Commune de Barbezieux-St-Hilaire

### ARRÊTÉ D'ENQUÊTE PUBLIQUE EN VUE DU DÉCLASSEMENT DE PLUSIEURS PORTIONS DE VOIES COMMUNALES ET DE LA DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le Maire de la commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE,

Vu le Code de la voirie routière et notamment son article L141-3 ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R134-6 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-21 ;

Vu la délibération n°2026\_01\_DEL18 du 28 janvier 2026 relative à une enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation d'une portion de voie communale chemin de Chez Raffenaud ;

Vu la délibération n°2026\_01\_DEL19 du 28 janvier 2026 relative à une enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation d'une portion de voie communale lieu-dit « La Picauderie » ;

Vu la délibération n°2026\_01\_DEL20 du 28 janvier 2026 relative à une enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation d'une emprise du domaine public communal - avenue de l'Europe ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Une enquête publique est ouverte en vue du déclassement préalable à l'aliénation :

- D'une portion de voie communale située chemin de Chez Raffenaud ;
- D'une portion de voie communale située lieu-dit « La Picauderie » ;
- D'une emprise du domaine public communal située avenue de l'Europe.

Elle aura lieu sur le territoire de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire du lundi 27 avril 2026 au lundi 11 mai 2026 inclus soit pour une durée de quinze jours.

**Article 2** : Madame AMBAUD Michèle est désignée comme Commissaire-enquêteur. Madame MICHEL Paulette est désignée comme Commissaire-enquêteur suppléant.

**Article 3** : Le montant de son indemnité est arrêté à :

- 48 euros par heure pour les permanences et la rédaction du rapport
- 0,41 euro par kilomètre pour les frais de déplacement

**Article 4 :** Les dossiers d'enquête relatifs à chacun des projets ainsi que les registres d'enquête seront déposés en mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire pendant toute la durée de l'enquête soit du lundi 27 avril 2026 au lundi 11 mai 2026 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête correspondant à chaque projet, ou les adresser par écrit à Mme le Commissaire-Enquêteur qui les annexera au registre.

**Article 5 :** Le Commissaire-enquêteur recevra en personne, en mairie, les observations du public :

- Le lundi 27 avril 2026 de 10h00 à 12h00 ;
- Le mardi 5 mai 2026 de 10h00 à 12h00 ;
- Le lundi 11 mai 2026 de 14h00 à 16h00 ;

**Article 6 :** À l'expiration du délai fixé ci-dessus, les registres d'enquête seront clos, paraphés et signés par le Commissaire-enquêteur qui, dans un délai d'un mois, transmettra les dossiers et les registres d'enquête, accompagnés de ses conclusions motivées pour chacun des projets, au Maire de Barbezieux-Saint-Hilaire.

**Article 7 :** Le Conseil municipal délibèrera à la vue des conclusions du Commissaire-enquêteur. Ces délibérations et les dossiers d'enquête seront adressés par le Maire à la Préfecture. Si le Conseil municipal passait outre, le cas échéant, aux observations présentées ou aux conclusions défavorables du Commissaire-enquêteur, ses délibérations devront être motivées.

**Article 8 :** Pour l'information du public, le présent arrêté sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique par voie d'affiche.

**Article 9 :** Le Maire de la commune et le Commissaire-enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Barbezieux-Saint-Hilaire, le 3 avril 2026

Le Maire

A circular official stamp of the Municipality of Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente) is visible. The stamp contains the text 'Mairie de BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE' and '(Charente)'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Vincent RENAUDIN